

**Rapport moral – Christian Capoen, Président**  
**Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 9 mars 2019**

Rendez vous annuel incontournable, l'Assemblée Générale nous permet à la fois de faire le bilan des actions de l'année écoulée et de présenter les projets de l'année en cours.

Nos statuts ne prévoient d'élections qu'au terme de l'olympiade donc pour 2020 ; il nous faudra, cette année, malgré tout remplacer les personnes démissionnaires dont notre secrétaire et présidente de la Commission Pratiques Adhésion et notre trésorier qui nous accompagnent depuis de nombreuses années.

Avant la présentation plus détaillée des actions de nos 3 commissions statutaires, je voudrais revenir sur les points forts de cette année 2018.

Pour la commission Pratiques Adhésion, nul doute que le 50<sup>ème</sup> anniversaire du GR<sup>®</sup> 34 a été l'événement marquant de cette année ; l'adhésion espérée de tous les randonneurs bretons n'a pas eu lieu, mais plus de 100 animations et 3 000 participants dans les 5 départements concernés qui ont apprécié les aspects multiples du plus maritime des sentiers de Grande Randonnée.

En ce qui concerne les sentiers et itinéraires, sans oublier le GR<sup>®</sup>34, nous avons entamé la revalorisation du GR<sup>®</sup> 37, tâche ambitieuse mais qui présentera pour les territoires de la Bretagne intérieure les mêmes atouts que le sentier littoral.

N'oublions pas le travail de la commission Formation pour la mise en place du nouveau cursus animateur, effectif en début 2019.

Tout ce travail ne pourrait se poursuivre sans l'aide précieuse de nos partenaires et de tous les bénévoles qui au gré de leurs compétences et de leurs disponibilités nous accompagnent depuis bien des années.

Un grand merci à elles et à eux.